

**CAISSE DES ECOLES  
DE LA VILLE DE MARSEILLE  
38 C RUE FAUCHIER  
13233 MARSEILLE CEDEX 20**

REU LE  
01.06.17  
PREF.13

# REUNION DU COMITE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU 27 AVRIL 2017 À 10 H 00  
2 EME SALLE DES COMMISSIONS  
PAVILLON DAVIEL  
HOTEL DE VILLE**

**RAPPORT DES ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES 2017**

La séance est ouverte à 10 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.  
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

**Etaient présents : 2**

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

**Etaient représentés : 2**

Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée par Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4 par  
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

**Etaient excusés : 4**

Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée  
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3  
Monsieur Jean-Louis SOULIE Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9  
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12

**Etaient absents : 15**

Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée  
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué  
Madame Catherine GINER Adjointe déléguée  
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale  
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale  
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1  
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2  
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11  
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6  
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7  
Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8  
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10  
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13  
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14  
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président informe les membres du Comité que cette séance fait suite à celle du 11 avril 2017 où le quorum n'était pas atteint. Conformément au règlement intérieur, aucun quorum n'est requis pour cette séance.

Elle ouvre le débat sur les orientations budgétaires 2017.

## **I : DEPENSES**

### **A : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

#### **1 ) Les actions autour de la lecture**

##### **a) : Le renouvellement des livres de bibliothèque**

La Caisse des Ecoles attribue des financements pour l'achat de livres de bibliothèque.

***Pour 2017, le montant du budget prévu est de 205 000 €.***

##### **b) : La Distribution des Prix**

La Caisse des Ecoles organise chaque année la Distribution solennelle des Prix. Lors de cette manifestation, deux élèves de chaque école élémentaire sont récompensés et reçoivent un livre.

Madame CASANOVA précise que cette année, celle-ci se déroulera au Dôme le 16 juin prochain.

***Pour 2017, le montant du budget prévu est de 15 500 €.***

##### **c) : Le Prix du Livre Jeunesse Marseille**

Opération partenariale, menée notamment avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Association des Libraires du Sud, la DRAC, le Conseil Départemental, et le Service des Bibliothèques de Marseille visant à développer une politique d'incitation à la lecture.

Le budget permet aux écoles d'acheter des livres et des fournitures diverses destinées à la réalisation de vitrines (maquettes illustrant le livre choisi par l'école) ainsi que de couvrir les frais de transport vers les bibliothèques et les librairies.

Des jurys d'élèves se réunissent à l'Alcazar au cours desquels des groupes d'élèves des écoles sélectionnées présentent, par des scénettes, les livres choisis.

Une remise des prix a lieu chaque fin d'année scolaire à l'Alcazar.

Ainsi, trois prix sont décernés :

- le prix du livre (l'ouvrage préféré et primé par les élèves),
- le prix des représentations ( scénettes jouées par les élèves représentant le livre choisi),
- le prix des vitrines (maquettes réalisées par les élèves illustrant le livre choisi).

Madame CASANOVA précise que la remise des prix se déroulera le 23 juin prochain à l'Alcazar.

***Pour 2017, le montant du budget prévu est de 30 000 €.***

#### **2) Les actions éducatives**

***a) : Les ateliers organisés pendant la Semaine nationale du goût***

La Caisse des Ecoles organise des ateliers éducatifs et ludiques ayant notamment, pour but de sensibiliser les élèves aux produits du terroir, à une bonne alimentation et à divers thèmes tels que le tri sélectif, l'eau...

Madame CASANOVA précise que cette année, la manifestation se déroulera du 9 au 13 octobre.

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 8 400 €.**

#### b) Les projets d'écoles

La Caisse des Ecoles contribue à la réussite des projets d'action éducatives réalisés par les écoles (séjours, intervenants extérieurs... dans divers domaines). Chaque école peut demander une participation pour un projet par an.

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 64 394,04 €.**

### **3) Les actions diverses**

#### a) Les sorties pédagogiques

La caisse des Ecoles contribue aux frais de transport dans le cadre des sorties à caractère pédagogique à hauteur de 250 € par classe.

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 744 000 €.**

#### b) Les salles de repos

La Caisse des Ecoles contribue au renouvellement de matériels pour les salles de repos en maternelle.  
Elle diversifie la liste de ces fournitures notamment pour s'adapter à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 56 000 €.**

### **4) Les classes de mer**

La Caisse des Ecoles attribue des aides pour le départ des élèves en classe de mer (application d'un barème en fonction des revenus).

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 6 000 €.**

### **5) Les subventions**

Chaque année la Caisse des Ecoles accorde des subventions : l'Association Fête des Ecoles, l'Association pour la Promotion Des Classes de Mer.  
Les conventions entre la Caisse des Ecoles et ces associations sont signées chaque année conformément à la réglementation.

**Pour 2017, le montant du budget prévu est de 42 991 €.**

## **6) : Les classes mobiles informatiques**

En 2015, la Caisse des Ecoles a expérimenté, en collaboration avec le CIME, la mise en place de classes mobiles informatiques dans une dizaine d'écoles élémentaires marseillaises. Elle a poursuivi cette expérimentation en 2016.

La classe mobile se compose de tablettes (une pour deux élèves), d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un vidéo projecteur et d'un dispositif de recharge et de transport.

La classe mobile permet de moderniser les établissements scolaires en développant l'utilisation des outils numériques dans la classe. Il s'agit d'un outil riche et rapidement accessible proposant aux élèves des activités différenciées et répondant à des objectifs pédagogiques variés.

S'agissant d'un projet à caractère éducatif, le dossier des classes mobiles s'inscrit pleinement dans le champ des compétences de la Caisse des Ecoles.

**La Caisse des Ecoles souhaite développer cet équipement dans les écoles élémentaires. Un marché par appel d'offres est actuellement en cours.**

**Le budget de fonctionnement consacré à cette nouvelle opération s'élève à : 45 708,73 euros.**

---

## **B : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Pour 2017, la Caisse des Ecoles prévoit **des dépenses d'investissement d'un montant de 473 796,03 €** dans le cadre de l'acquisition de matériels et de logiciels pour les classes mobiles.

## **II : RECETTES**

### **A: RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

#### **1) : Subvention de la Ville**

La subvention de la Ville constitue la principale recette de la Caisse des Ecoles.

***Pour 2017, une subvention d'un montant de 1 200 000 € est demandée.***

#### **2) : Remboursements divers**

Il s'agit des sommes allouées aux écoles pour diverses actions, qui n'étant pas utilisées, sont remboursées à la Caisse des Ecoles.

***Pour l'année 2017, la recette est estimée à 30 000 euros.***

## **B : RECETTES D'INVESTISSEMENT**

### **1) Excédent antérieur d'investissement**

**274 124,97 euros.**

### **2) Amortissement matériels et logiciels**

Dotation aux amortissement des biens acquis par la Caisse des Ecoles :  
**36 492,34 euros.**

### **3) Subvention de l'Etat**

Subvention d'un montant de **142 000 euros** versée par l'État à la Caisse des Ecoles au titre du plan numérique.

Madame CASANOVA soumet au vote du comité, le rapport qui prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2017.

Celui-ci est voté à la majorité absolue.

Madame le Président clôt la séance à 11 h 00.

**LE PRESIDENT DU COMITE  
DE LA CAISSE DES ECOLES**



**Danielle CASANOVA**

CAISSE DES ECOLES  
DE LA  
VILLE DE MARSEILLE  
38 C RUE FAUCHIER  
13233 MARSEILLE CEDEX 20

RECULE  
01.08.17  
PRÉF.13

# REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU 27 AVRIL 2017 À 11 H 00  
2EME SALLE DES COMMISSIONS  
PAVILLON DAVIEL  
HOTEL DE VILLE

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2016  
PRESENTATION DES DOCUMENTS  
BUDGETAIRES ET RAPPORTS DIVERS

La séance est ouverte à 11 h 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA.  
Madame le Président procède à l'appel des membres du Comité.

**Etaient présents : 2**

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

**Etaient représentés : 2**

Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée par Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4 par Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

**Etaient excusés : 4**

Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée  
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3  
Monsieur Jean-Louis SOULIE Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9  
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12

**Etaient absents : 15**

Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée  
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué  
Madame Catherine GINER Adjointe déléguée  
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale  
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale  
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1  
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2  
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11  
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6  
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7  
Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8  
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10  
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13  
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14  
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15



Madame le Président procède à la lecture du rapport d'activités 2016. Celui-ci n'appelant aucune observation, elle passe à la mise au vote des rapports suivants :

### **1 : COMPTE DE GESTION 2016 :**

Après avoir constaté la concordance des résultats avec ceux du compte administratif, Madame le Président propose au comité de voter le compte de gestion 2016 :

Le compte de gestion 2016 est adopté à l'unanimité.

### **2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :**

Lors du vote du compte administratif 2016, Monsieur Elie STIOUI a remplacé Madame CASANOVA qui n'a donc pas participé au vote.

Ce compte présente les résultats de l'exercice 2016, en accord avec le comptable, Receveur des finance pour l'exercice 2016.

Le compte administratif 2016 est adopté à l'unanimité .

### **3 : BUDGET PRIMITIF 2017 :**

Conformément aux orientations budgétaires débattues, le budget primitif 2017 est adopté à l'unanimité :

#### **I : DEPENSES :**

##### **A : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

###### **1) Les actions autour de la lecture**

Les actions autour de la lecture sont maintenues en 2017 avec les budgets suivants:

- Renouvellement des livres de bibliothèque : **205 000,00 €**

- Prix du Livre Jeunesse : **30 000, €.**

- Distribution des Prix : **15 500,00 €.**

###### **2) : Les actions éducatives**

###### **a) : Les ateliers organisés pendant la Semaine nationale du goût**

==> Budget 2017 : **8 400,00 €.**

###### **b) Les projets d'écoles**

Le financement des projets d'action éducative est poursuivi.

==> Budget 2017 : **64 394,04 €.**

###### **3) : Les actions diverses**

###### **a) Les sorties à caractère pédagogique**

Le dispositif est reconduit par l'attribution de la somme de 250 € par classe.

==> **Budget 2017 : 744 000,00 €.**

#### **b) : Les salles de repos :**

Un budget est maintenu pour reconduire le dispositif de renouvellement des fournitures pour les salles de repos (couvertures, draps...).

Ce dispositif est étendu afin de faciliter l'accueil des élèves de moins de trois ans.

==> **Budget 2017 : 56 000,00 €.**

#### **4) : Les classes de mer**

La Caisse des Ecoles poursuit son action.

==> **Budget 2017 : 6 000,00 €.**

#### **5) : La classe mobile informatique**

**La Caisse des Ecoles souhaite développer cet équipement dans les écoles élémentaires. Un marché par appel d'offres est actuellement en cours.**

**==>En 2017, le budget de fonctionnement consacré à cette nouvelle opération s'élève à : 45 708,73 euros.**

#### **6) Les subventions**

Le budget 2016 est reconduit :

- L'association Fête des Ecoles : **39 637,00 €**
- L'association pour la promotion des classes de mer : **3 354,00 €.**

#### **7) Fonctionnement de la Caisse des Ecoles : 4 650,00 €**

### **B : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

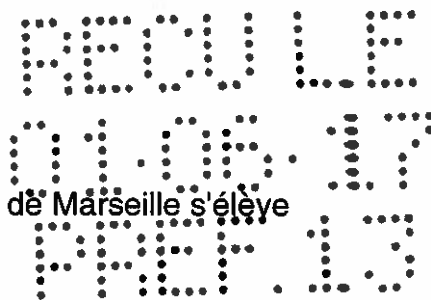
En 2017, la somme **473 796,03 €** est attribuée à l'acquisition de matériels et de logiciels pour les classes mobiles informatiques.

## **II : RECETTES :**

### **A : RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

#### **1) Subvention de la Ville**

Pour l'année 2017, la subvention demandée à la Ville de Marseille s'élève  
à 1 200 000,00 €.



#### **2) Remboursements divers**

Il s'agit des sommes allouées aux écoles pour diverses actions, qui n'étant pas utilisées, sont remboursées à la Caisse des Ecoles.

*Pour l'année 2017, la recette est estimée à 30 000 euros.*

### **B : RECETTES D'INVESTISSEMENT**

#### **1) Excédent antérieur d'investissement**

==>274 124,97 euros.

#### **2) Amortissement matériels et logiciels**

==>36 492,34 euros.

#### **3) Subvention de l'État (plan numérique)**

==>142 000 euros.

### **4 : APPROBATION DU BARÈME DES FINANCEMENTS ALLOUÉS POUR L'ACHAT DE LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE.**

Le barème est adopté à l'unanimité.

### **5: APPROBATION DU BARÈME RELATIF AUX SECOURS ATTRIBUES POUR LES DEPARTS EN CLASSES MER:**

Le barème est adopté à l'unanimité.

### **6 : APPROBATION DU BAREME RELATIF A L'ACHAT DE FOURNITURES POUR LES SALLES DE REPOS DES ÉCOLES MATERNELLES ET DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ACCUEILLANT DES CLASSES MATERNELLES**

Le barème est adopté à l'unanimité.

**7: APPROBATION DU BARÈME SORTIES À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE.**

Le barème est adopté à l'unanimité.

**8: APPROBATION DE LA REVISION DES MODALITES D'ORGANISATION DE L'OPERATION PRIX DU LIVRE JEUNESSE MARSEILLE**

Délibération adoptée à l'unanimité

**9: APPROBATION DES SUBVENTIONS POUR L'OPERATION PRIX DU LIVRE JEUNESSE MARSEILLE**

Délibération adoptée à l'unanimité

**10 : APPROBATION DES CONVENTIONS FIXANT LES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS :**

- L'association pour la Promotion des classes de mer
- L'association Fête des école publique de Marseille

Les conventions fixant les montants et modalités des subventions versées aux deux associations sont votées à l'unanimité.

Délibération adoptée à l'unanimité

Madame la Présidente clôt la séance à 12 h 00.

L'ensemble de ces documents peut être consulté au siège de la Caisse des Ecoles 38 C Rue Fauchier 13002 Marseille, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 16 heures.

LE PRESIDENT DU COMITE  
DE LA CAISSE DES ECOLES

  
Danielle CASANOVA

CAISSE DES ECOLES  
DE LA VILLE DE MARSEILLE  
38 RUE FAUCHIER  
13233 MARSEILLE CEDEX 20

REUNION  
01.05.17  
PREF.13

# REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU 11 AVRIL 2017 À 10 H 00  
2EME SALLE DES COMMISSIONS  
DU PAVILLON DAVIEL  
HOTEL DE VILLE  
RAPPORT DES ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES 2017  
COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2016  
PRESENTATION DES DOCUMENTS  
BUDGETAIRES ET RAPPORTS DIVERS

La séance est ouverte à 10 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.  
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

**Nombre de membres présents : 2**

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué

**Etaient excusés : 9**

Madame Monique DAUBET-GRUNDLER Conseillère Municipale déléguée  
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1  
Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3  
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6  
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7  
Monsieur Jean-Louis SOULIE Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9  
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11  
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12  
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13

**Etaient absents : 12**

Madame CatherineCHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée  
Madame CatherineGINER Adjointe déléguée  
Madame SylvieCARREGA Adjointe déléguée  
Madame AnnieLEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale  
Madame MarieMUSTACHIA Conseillère Municipale  
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2  
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4  
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5  
Monsieur Jean-Jacques BOEDA Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8  
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10  
Madame Stéphanie MESTRE Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14  
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

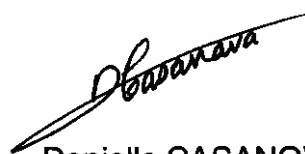
# REU LE

Madame CASANOVA constate que le quorum n'est pas atteint et rappelle que dans ce cas, conformément au règlement intérieur, une deuxième convocation doit être adressée à 3 jours francs d'intervalle.

Une deuxième convocation sera donc transmise à chacun des membres pour le jeudi 27 avril 2017 à 10H00.

La séance est levée à 10 H 00.

LE PRESIDENT DU COMITE  
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

311039  
7.00.10  
01.7374



CAISSE DES ECOLES  
DE LA VILLE DE MARSEILLE  
38 C RUE FAUCHIER  
13233 MARSEILLE CEDEX 20

BOULE  
08.01.18  
PREF.13

# REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU 14 DECEMBRE 2017 À 14 H 00  
2 EME SALLE DES COMMISSIONS  
PAVILLON DAVIEL  
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 14 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.  
Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

**Etaient présents : 4**

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée : Président du Comité de la Caisse des Ecoles  
Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée  
Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5  
Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14

**Etaient représentés : 3**

Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3 représenté par Monsieur Thierry ILLY  
Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué représenté par Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET  
Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7 par Monsieur Elie STIOUI

**Etaient excusés : 10**

Madame Sylvie CARREGA Adjointe Déléguée  
Madame Isabelle SAVON Conseillère Municipale  
Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11  
Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4  
Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13  
Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12  
Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 9  
Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15  
Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10  
Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1

**Etaient absents : 7**

Madame Monique DAUBET- GRUNDLER Conseillère Municipale Déléguée  
Madame Catherine GINER Adjointe déléguée  
Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale  
Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale  
Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2  
Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6  
Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8

Madame le Président informe les membres du Comité que cette séance fait suite à celle du 7 décembre 2017 où le quorum n'était pas atteint. ....  
Conformément au règlement intérieur, aucun quorum n'est requis pour cette séance.

Madame le Président procède à la mise au vote des rapports suivants :

**I: Décision modificative : régularisation des restes à réaliser 2016 non repris au BP 2017.**

Les restes à réaliser 2016 d'un montant de 2 788,27 € n'ayant pas été repris au budget primitif 2017, le Comité de la Caisse des Ecoles vote une décision modificative pour régulariser la situation.

La décision modificative est adoptée à l'unanimité.

**II : Approbation des conventions de mise à disposition**

La Caisse des Ecoles, établissement public créé par délibération du Conseil Municipal en 1888, avait pour but initial de favoriser la fréquentation de l'école publique par l'octroi d'aide aux élèves en fonction des ressources de leur famille.

Depuis la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, les compétences de la Caisse des Écoles peuvent être étendues à des actions à caractère culturel, social et sanitaire. Elle peut, en particulier, mettre en œuvre des dispositifs de réussite éducative.

C'est ainsi qu'à Marseille, la Caisse des Écoles met en place des actions autour de la lecture avec notamment l'organisation du Prix du Livre Jeunesse en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, l'association des Libraires du Sud, la Direction Régionale de l'Action Culturelle, le Conseil Départemental et le Service des Bibliothèques de la Ville de Marseille.

La Caisse des Ecoles finance également des projets d'actions éducatives et organise des manifestations en faveur des écoles.

Or, cet établissement public présente la particularité de fonctionner avec du personnel de la Ville de Marseille et avec les moyens techniques et administratifs des services de cette commune. Il est donc proposé de définir les relations organisationnelles entre la Ville de Marseille et la Caisse des Ecoles dans le cadre des conventions suivantes :

- **Une convention générale de mise à disposition des moyens des autres services de la Ville dans le cadre de son activité.**
- **Une convention de mise à disposition partielle de 8 agents municipaux.**

Une convention de mise à disposition des locaux est en cours de préparation et sera soumise au vote lors d'un prochain comité.

### III : Questions diverses :

#### **La Fête des Ecoles :**

L'association FETE DES ECOLES PUBLIQUES DE MARSEILLE a pour but de favoriser sous toutes ses formes, l'organisation, et la coordination des fêtes des écoles publiques du département des Bouches-du-Rhône.

La Caisse des Ecoles verse une subvention à cette association pour contribuer aux dépenses de fonctionnement, pour l'organisation de la Fête des Ecoles à Marseille.

Lors de cette réunion, la date prévisionnelle de la Fête des Ecoles a été évoquée : le 13/06/17.

Madame Casanova rappelle le coût exorbitant de cette manifestation au stade Vélodrome.

Monsieur STIOUI évoque la possibilité de recherche de partenariat ou mécénat par l'association Fête des Ecoles.

#### **Classes de mer :**

Monsieur ILLY souhaite avoir des renseignements sur l'organisation des classes de mer : appel d'offres, dates des séjours. Madame CASANOVA répond que le marché étant en cours de notification, elle ne peut pas donner de précision.

Le service se renseigne pour connaître les dates et reviendra vers Monsieur ILLY.

Rapport adopté à l'unanimité.

Madame le Président clôt la séance à 15 h 30.

LE PRESIDENT DU COMITE  
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA

CAISSE DES ECOLES  
DE LA VILLE DE MARSEILLE  
38 C RUE FAUCHIER  
13233 MARSEILLE CEDEX 20

REUNION  
08.01.18  
13H17

# REUNION DU COMITE

PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU 7 DECEMBRE 2017 À 14 H 00  
2 EME SALLE DES COMMISSIONS  
PAVILLON DAVIEL  
HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 14 H 00, sous la présidence de Madame Danielle CASANOVA Président du Comité de la Caisse des Ecoles.

Le Président procède à l'appel des membres du Comité.

**Etaient présents : 4**

Madame Danielle CASANOVA Adjointe déléguée - Président du Comité de la Caisse des Ecoles

Madame Catherine CHANTELOT-SUQUET Adjointe déléguée

Madame Monique DAUBEY-GRUNDEY Conseillère Municipale Déléguée

Madame Joëlle REVERTEGAT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 12

**Etaient excusés : 12**

Madame Catherine GINER Adjointe déléguée

Monsieur Xavier MERY Adjoint délégué

Monsieur Elie STIOUI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 5

Monsieur Mohamed MEBAREK Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 6

Madame Fatima NACER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 13

Madame Christine TALBOT Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 10

Monsieur Lionel MARIN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille

Monsieur Gérard ROUBAUD Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 3

Madame Catherine COMBES Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 7

Madame Clarisse BENSUSSAN Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 11

Madame Brigitte BORSARO Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 4

Madame Martine STEURER Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 1

**Etaient absents : 8**

Madame Sylvie CARREGA Adjointe déléguée

Madame Marie MUSTACHIA Conseillère Municipale

Madame Annie LEVY-MOZZICONACCI Conseillère Municipale

Madame SAVON Conseillère Municipale

Monsieur Michel ROUX Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 2

Monsieur Marc Didier-Jean Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 8

Monsieur Thierry ILLY Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 14

Monsieur Patrick SCOZZARI Inspecteur de l'Education Nationale Marseille 15

Madame le Président constatant que le quorum n'est pas atteint, clôt la séance à 15 h 00.

LE PRESIDENT DU COMITE  
DE LA CAISSE DES ECOLES



Danielle CASANOVA